





TENERIFE

DU 23 AU 30 MAI 2026

8 JOURS / 7 NUITS



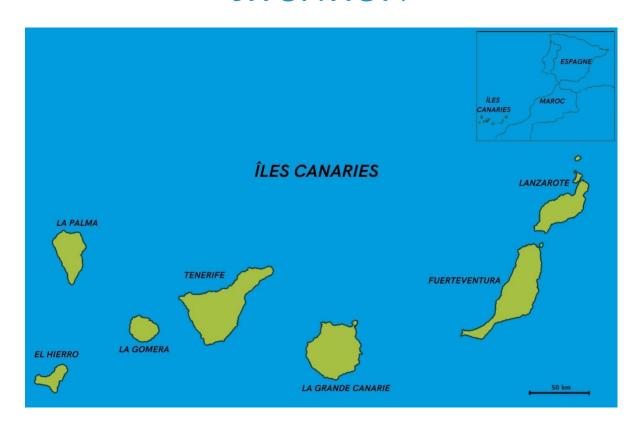








SITUATION



Les îles Canaries, situées au large des côtes africaines, forment un archipel espagnol, et donc européen, réputé pour la diversité de ses paysages et son climat doux toute l'année, qui fait de toutes les saisons la haute saison.

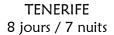
Parmi elles, Tenerife se distingue comme la plus grande et la plus visitée.

L'île offre un étonnant mélange de plages volcaniques, de villages pittoresques et de montagnes spectaculaires, dominées par le mont Teide, le plus haut sommet d'Espagne.

Entre randonnées dans les forêts de laurier, baignades dans des criques naturelles et découverte du patrimoine culturel à La Laguna ou Santa Cruz, Tenerife est une destination idéale pour allier détente et aventure au cœur de l'Atlantique.











VOTRE HEBERGEMENT

Mondi Club Best Jacaranda 4*



Ce club, tout proche de la zone animée de Costa Adeje, offre une grande variété d'activités ainsi que des équipements propices à la détente et au divertissement. La plage de Fañabé se situe à 450m de l'hôtel. Il constitue un point de départ idéal pour découvrir les beautés de l'île.

Coup de ♥:

- -Situation idéale à 2 pas de la plage
- -Animations conviviales et ambiance dynamique
- -Son parc aquatique tel une oasis









Les chambres:

Il dispose de 563 chambres réparties autour de la piscine centrale.

Chambre double : Capacité maximale : 3 personnes.

Équipements: balcon ou terrasse, climatisation, téléphone (avec supplément), télévision à écran plat, wifi, coffre-fort, mini-bar (gratuit uniquement à l'arrivée), nécessaire à thé et café (uniquement à l'arrivée), salle de bains équipée avec douche ou baignoire et sèche-cheveux



Certaines chambres sont adaptées pour les personnes à mobilité réduite (sur demande).

La restauration:

Pour des vacances en toute tranquillité, vous séjournerez <u>en formule tout inclus</u> comprenant les repas, les boissons locales alcoolisées ou non, et les snacks. Les repas sont servis sous forme de buffet.

- Les petits déjeuners, déjeuners et dîners sous forme de buffet.
- Les snacks proposés au snack-bar de la piscine (charcuterie, fruits, petits gâteaux...) de 10h00 à 18h30.
- Un service de snacks chauds (hamburgers, hot dogs, pizzas...) de 12h00 à 16h30.
- Crèmes glacées de 10h00 à 18h30 (certains parfums peuvent nécessiter un supplément).
- Une sélection de boissons locales alcoolisées ou non de 10h00 à 23h30 (eau, thé, café, jus, sodas, bière, sangria, vin, vodka...).
- À noter également qu'une tenue correcte est exigée lors des repas et que les shorts sont proscrits au dîner.
- Certaines boissons importées, cocktails ou marques de boissons spécifiques nécessitent un supplément tarifaire.











Les activités :

- Plage publique de sable noir de Playa Jardin, aménagée avec transats et parasols (avec supplément), à 300 m.
- Plage publique de galets de Playa Martianez à 2 km.
- 6 piscines extérieures dont 2 pour enfants
- Terrain de tennis
- Tennis de table
- Pétanque
- Fléchettes
- Gymnastique
- Aérobic
- Pilates
- Beach-volley
- Terrain polyvalent pour football et basket-ball

Avec participation (€):

- Billard
- Salle de sport
- Sauna
- Massages
- Soins



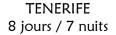
L'animation:

Une équipe dynamique vous proposera une animation Mondi Club francophone tout au long de la journée ainsi que des spectacles variés en soirée.













VOTRE PACKAGE 5 EXCURSIONS

TOUR DE L'ILE – JOURNEE COMPLETE

Visite de la Villa Mariana de Candelaria, où se trouve la vierge des Canaries (« La Virgen de Candelaria »). Court trajet en bus à travers la côte sud, la Playa de Las Américas jusqu'aux falaises de Los Gigantes. Remontée jusqu'à El Tanque pour observer la vue panoramique de la commune de Garachico. Route vers « Icod de los Vinos » pour contempler la majesté du Drago Milenario. Déjeuner en cours d'excursion. Retour à l'hôtel.

Avec déjeuner (¼ vin et ¼ eau inclus + café), guide francophone et bus privatif.

SANTA CRUZ / LA LAGUNA / ANAGA – JOURNEE COMPLETE

Départ par l'autoroute et traversée des communes de la région d'Alentejo en direction de la ville épiscopale et universitaire de la Laguna (Patrimoine de l'humanité). Visite des lieux les plus importants et pittoresques de la ville, la Plaza del Adelantado, l'Église du Très Saint-Christ de la Lagune, le Marché, la Vieille Ville,... Départ vers Monte de las Mercedes puis descente le long de la route Bailadero, en traversant les montagnes Laurisilva, pour arriver à Anaga. Arrivée à la plage d'Almáciga, arrêt photos et temps libre. Départ en direction du quartier de pêche de San Andrés, arrêt à la plage de Teresitas, avec un court arrêt photos. Route vers le centre de Santa Cruz de Tenerife, avec une courte visite et une vue panoramique, des points les plus emblématiques de la capitale. Déjeuner en cours d'excursion. Retour à l'hôtel.

Avec déjeuner (¼ vin et ¼ eau inclus + café), guide francophone et bus privatif.

LA GOMERA – JOURNEE COMPLETE

Départ depuis le port de Los Cristianos en ferry jusqu'à San Sebastián de La Gomera, le port et la capitale de l'île. Début de l'ascension vers le parc national Garajonay, réserve naturelle et du patrimoine de l'humanité. Arrêt au Mirador de la Degollada de Peraza, pour profiter de magnifiques vues panoramiques de l'île. Continuation par la Palmita, jusqu'aux petits villages de Las Rosas et Agulo. Déjeuner dans un restaurant typique « gomero », avec démonstration du bien connu « Silbo Gomero », une méthode de communication particulière. Si le temps le permet, découverte du Centre des visiteurs où vous aurez l'occasion d'apprécier le Game of Balls (fermé le lundi). Retour par la Vallée d'Hermigua vers San Sebastián, où vous pourrez voir les derniers restes historiques du passage de Christophe Colomb avant son départ vers le continent américain.

Avec déjeuner (¼ vin et ¼ eau inclus + café), guide francophone et bus privatif.

TEIDE – JOURNEE COMPLETE

Départ par les routes d'Aguamansa en direction de Teide avec un arrêt à Margarita de Piedra. Une fois dans le Parc National du Teide, visites de : El Portillo, Montaña Blanca, La Piedra Pómez, La Roulette, Los Roques de García (Mirador del Llano de Ucanca). Arrêt aux restaurants de la région pour le déjeuner (inclus). Continuation verslzaña, en passant par le Mirador del Diablillo, La Tarta, Fuentes delJoco, Mirador de Ortuño, pour continuer direction la Esperanza. Retour à l'hôtel.

Avec déjeuner (¼ vin et ¼ eau inclus + café), guide francophone et bus privatif.

GRANDE CANARIE – JOURNEE COMPLETE

Départ pour le port de las Nieves à Grande Canarie. Route vers Arucas en passant par Galdar, Santa Marie de Guia y Bañaderos pour la visite des alentours de la Cathédrale. Continuation vers Terror pour la visite de la Basilique de la Vierge del Pino, la Patronne de Grande Canarie. Continuation vers Tejeda en passant par le village de Valleseco et descente par San Mateo en direction de la capitale Las Palmas de Grande Canarie en passant par Vegueta. Déjeuner en cours d'excursion. Retour à votre hôtel en soirée.

Avec déjeuner (¼ vin et ¼ eau inclus + café), guide francophone et bus privatif.







PRIX PAR PERSONNE

Base 30 à 35 personnes : 1835 €

Sous réserve d'une variation à la hausse des carburants, taxes et disponibilités au moment de la réservation

NOTRE PRIX COMPREND

- Le transfert de votre ville vers l'aéroport de Nantes.
- Les vols Nantes/Tenerife A/R avec bagage en soute
- Les taxes aéroports
- Les transferts aéroport / hôtel / aéroport
- Le logement en chambre double standard
- La formule «tout inclus» du check-in au check-out
- Les activités et animation selon descriptif
- Le package 5 excursions
- Une journée libre à l'hôtel «tout inclus»
- Les pourboires
- L'assurance annulation multirisques

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS

- Les extras et les dépenses personnelles
- Les repas et boissons non mentionnées dans la formule «tout compris».
- Supplément chambre individuelle : + 470€ / personne

LES FORMALITES – COTE PRATIQUE

Formalités : Carte d'identité ou passeport en cours de validité obligatoire.

CONDITIONS D'ANNULATION

- Plus de 120 jours avant le départ : 30% du prix total du voyage
- De 119 jours à 60 jours avant le départ : 50% du prix total du voyage
- De 59 jours à 45 jours avant le départ : 75% du prix total du voyage
- Moins de 45 jours : 100% du prix total du voyage

Le montant de l'assurance n'est pas remboursable

Les frais d'annulation sont calculés sur la totalité du voyage et non sur les acomptes versés







Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies: Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 et Groupama Rhône Alpes Auvergne, Agrément N°4060477 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français





Produit: GALAXY

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il?

GALAXY est un contrat d'assurance groupe dont l'objet est de couvrir l'Assuré à l'occasion et au cours de son voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

Formule Multirisque

✓ ANNULATION DE VOYAGE

Jusqu'à 16 000 € par personne et 40 000 € par évènement

VOL MANQUE

Jusqu'à 50 % du montant total de votre forfait initial ou 80 % du montant total de votre vol sec

✓ RETARD AERIEN - Jusqu'à 250 €

V BAGAGES

Jusqu'à 2 000 € par personne et 10 000 € par évènement

▼ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

▼ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

Jusqu'à 7 500 € par personne et 70 000 € par évènement

▼ RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE

Jusqu'à 1 000 000 € par événement

▼ RETOUR IMPOSSIBLE

Jusqu'à 10% du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits)

▼ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Transport / rapatriement
Frais de prolongation de séjour
Frais médicaux à l'étranger jusqu'à 150 000 €
Rapatriement du corps
Retour anticipé
Assistance juridique
Frais de recherche et de secours jusqu'à 7 500 €

Option « Protection Sanitaire »

- ✓ ANNULATION DE VOYAGE
- ✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- X Les conséquences de la défaillance de l'organisateur du voyage,
- X Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires,
- Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- X Sauf dérogation, un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (pour les garanties d'assurance).
- X Les frais médicaux dans le pays de domicile.



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance.
- La participation volontaire d'un Assuré à des émeutes ou grèves, rixes ou voies de fait,
 Les conséquences de l'usage de médicaments, de
- Les conséquences de l'usage de médicaments, de drogues, de stupéfiants et produits assimilés non ordonnés médicalement, et de l'usage abusif d'alcool,
- Tout acte intentionnel de l'Assuré pouvant entraîner la garantie du contrat.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1er jour d'application du barème de frais d'annulation.
- L'Assuré doit être domicilié dans l'un des pays membres de l'Union Européenne, au Royaume Uni, en Suisse, Norvège, Andorre, Liechtenstein, San Marin, Gibraltar, dans les DROM et dans les COM.









Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier, à l'exception des pays en état de guerre civile ou étrangère, d'instabilité politique notoire, ou subissant des mouvements populaires, émeutes, actes de terrorisme, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens (quel qu'en soit le motif, notamment sanitaire, de sécurité, météorologique, etc.) ou désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité.



Quelles sont mes obligations?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

- <u>Au titre des garanties d'assurance</u>, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.
- <u>Au titre des prestations d'assistance</u>, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » et « Informations voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat. Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de trente jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » et « Informations voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.